

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mercredi 24 juin 2020
Délibération n°2020-17

DÉLIBÉRATION N°2020-17 : Approbation des modalités de contrôle de connaissances de la Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations – année universitaire 2020 – 2021.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte mis à jour des modifications votées au CA du 25 avril 2017.

Considérant que les 20 membres en exercice du Conseil d'administration ont été valablement convoqués en vue d'approuver les modalités de contrôle de connaissances de la Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations – année universitaire 2020 – 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve/rejette les modalités de contrôle de connaissances de la Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations – année universitaire 2020 – 2021, conformément au document en annexe.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Nombre de votants (présents et représentés)	14
Membres en exercice	20	Nombre de membres représentés	3
Majorité absolue	11		
Quorum physique (budget)	11		
Nombre de pouvoirs	3		

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0	Blancs	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	--------------------	----------	---------------	----------

Délibération adoptée à l'unanimité


Document(s) en annexe(s) au présent extrait :

- Modalités de contrôle de connaissances de la Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations – année universitaire 2020 – 2021

Fait à Dombéni, le 24 Juin 2020,

La Présidente du Conseil d'Administration du CUFR
Et par délégation son représentant

Le Directeur du CUFR de Mayotte


Abdou DAHALANI


Le directeur
Aurélien SIRI

**Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier
des Universités le :**

*En application de l'article R.421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi
par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un
délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au
représentant de l'Etat à Mayotte.*

Certifié exécutoire le :

*En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les
délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un
délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de
l'Etat à Mayotte.*

**Classée au registre des délibérations du Conseil d'Administration, consultable au secrétariat de Direction.
Document mis en ligne le :**



CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE

Modalités Contrôle de Connaissances

Licence professionnelle troisième année (L3) Management et Gestion des Organisations

Semestre 5								
UE	Code et Libellé Enseignement	Enseignant	CM	TD	ECTS	COEF	Evaluation Session 1	Evaluation Session 2
LPMGOUE 1	MANAGEMENT DE PROJET		80		5	5		
LPMGOUE 11	Montage d'un projet de création d'entreprise	Archimed HAMADA	30		2	2	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 12	Environnement économique de l'entreprise	Andry RAMAROSON	20		1	1	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 13	Communication d'entreprise	Mamadou DIOP	30		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 2	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS 1		60		7	7		
LPMGOUE 21	Management de la responsabilité sociétale des entreprises	Michaela PAWLICZEK	20		3	3	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 22	Marketing d'entreprise	Andry RAMAROSON	20		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 23	Diagnostic stratégique de l'entreprise	Andry RAMAROSON	20		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 3	LANGUE VIVANTE / INFORMATIQUE		64		3	3		
LPMGOUE 31	Anglais des affaires	Bruno AGAR		24	1	1	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 32	Usages numériques	Léopold-Evariste AYITE AYI KUTU		40	2	2	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 4	PROJET PROFESSIONNEL		20		11	3		
LPMGOUE 41	Projet tuteuré/encadrement	Vincent ROUX Léopold-Evariste AYITE		10	10	2	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 42	Préparation à l'insertion dans l'environnement professionnel	W. HALIFA		15	1	1	Contrôle continu (CC)	
Semestre 6								
UE	Code et Libellé Enseignement	Enseignant	CM	TD	ECTS	COEF	Evaluation Session 1	Evaluation Session 2
LPMGOUE 5	GESTION DE PROJET		74		5	5		
LPMGOUE 51	Gestion d'un projet de création d'entreprise	Dhakioine ABDULLAH	30		2	2	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 52	Management d'équipe	Jean-Marie RASOAMPARANY	20		1	1	Contrôle continu (CC)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 53	Aspects juridiques de l'entreprise : droit des affaires	Vincent EGEA	24		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 6	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS 2		40		4	4		
LPMGOUE 61	Management des risques	Aina RAZAFIARISON	20		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 62	Marketing international	Ndrina RALAIMANISA	20		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 7	GESTION DES ORGANISATIONS		100		5	5		
LPMGOUE 71	Gestion des ressources humaines	Jean-Marie RASOAMPARANY	30		1	1	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 72	Gestion des relations avec la clientèle	Véronique THIEBAUT	20		1	1	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 73	Gestion durable de la production	Mamadou DIOP	30		2	2	Examen terminal (ET)	Examen terminal (ET)
LPMGOUE 74	Gestion des conflits et des litiges	Jean-Marie RASOAMPARANY	20		1	1	Contrôle continu (CC)	
LPMGOUE 8	STAGE		20		20	3		
LPMGOUE 81	Stage/encadrement	Vincent ROUX Léopold-Evariste AYITE		20	20	3	Examen terminal (ET)	

Le Responsable de la formation :

Andry RAMAROSON